

Montréal, le jeudi 1^{er} février 2007

Mme Sandra Buckler
Directrice des Communications
Bureau du Premier ministre
Ottawa

Madame,

L'ombudsman de Radio-Canada, M. Renaud Gilbert, nous a transmis votre lettre et nous en avons pris connaissance avec beaucoup d'attention. Nous vous remercions de nous faire part de vos préoccupations, et il nous fait plaisir de répondre de façon détaillée à chacun des points que vous soulevez.

Vous critiquez le fait que nos reportages ignoraient le rôle et la responsabilité du gouvernement précédent dans le dossier des sables bitumineux. Pourtant, tel n'était pas le sens de nos reportages. Il est vrai que la situation est plus complexe que cela. Il est évident que l'exploitation des sables bitumineux date de plusieurs années et qu'elle a commencé à s'accélérer avant les dernières élections fédérales. Nous croyions l'avoir dit assez clairement dans nos reportages, pour que le public comprenne bien la chronologie des événements. Bien sûr, il aurait été possible de développer davantage cet aspect historique des choses. Cela dit, nous sommes convaincus que le travail journalistique des reportages présentés à Radio-Canada était rigoureux. Les faits étayés ont été vérifiés. Reprenons un à un les éléments de votre plainte.

I- Le caractère exécutoire du rapport de Houston

Commençons par cet extrait de votre lettre :

«Précisons que le rapport de Ressources naturelles Canada contient des recommandations alors que le journaliste laisse entendre que celui-ci est exécutoire et que le gouvernement conservateur accepte d'emblée les recommandations.»

Cet extrait nous paraît important parce qu'il donne l'impression que nous aurions inventé l'orientation du gouvernement canadien en faveur d'une hausse importante de l'exploitation des sables bitumineux en Alberta. Pourtant, ce n'est pas le cas. Nous avons effectivement dit dans notre reportage que les actions du gouvernement témoignaient d'une volonté d'accélérer le mouvement. Nous nous sommes basés sur plusieurs faits bien établis pour affirmer cela. Parmi ces faits, se trouvent des citations du Premier ministre lui-même. Voici

un extrait tiré du discours prononcé à New York par le Premier ministre, le 20 septembre dernier devant l'Economic Club :

« La production des sables bitumineux de l'Alberta - les secondes réserves établies de la planète - s'établit à plus d'un million de barils par jour et atteindra les quatre millions d'ici 2015. »

Trois mois plus tôt pourtant, le 1^{er} juin, l'Office national de l'énergie rendait publiques ses prévisions de production de pétrole extrait des sables bitumineux et estimait qu'il pourrait presque tripler d'ici 2015 et atteindre 3 millions de barils par jour. Déjà, la production de 2005 à 1,1 million de barils par jour représentait une augmentation de près de 40% sur les prévisions de 2004.

Jusqu'au 18 janvier dernier, toutes les déclarations émanant des membres du nouveau gouvernement réfèrent à plus de 4 millions de barils par jour. Incluant la déclaration du ministre Gary Lunn, la veille, le 17 janvier, en conférence de presse :

Oil sands, without question, many of you know, is one of the largest oil field in the world. Canada is the second known largest oil reserve in the world. And, as we see potential increase, the production, moving from a million barrels a day, up to four or five, we need to do better. I think that there is great promise in the oil sands for nuclear energy. Nuclear energy is emission free, there is no greenhouse gases and no pollutant is going up in this energy. There's a great opportunity.

We've burned a lot of natural gas to extract that oil from the sands right now. There is great opportunity to pursue nuclear energy, something I'm very keen on. As far as the investments and the taxes system, those are things that the minister of Finance will have to look at. But I think we want to encourage companies to invest into technology that's going to have dramatic reduction in green house gases and have a strong benefit for the environment. (voir traduction en annexe A).

Par ailleurs, lors d'un récent voyage en Chine, le ministre des Finances Jim Flaherty a indiqué aux investisseurs potentiels et nous citons « *Between now and 2015, (...) Production from Alberta's oil sands stands at about 2.5 million barrels a day now, and is on its way to 4.6 million barrels per day by 2015.* » (source : *The Globe&Mail*, 30 janvier 2006),

II- La convocation de la rencontre de Houston

Le jeudi 18 janvier, deux ministres du gouvernement, MM. Maxime Bernier et John Baird, ont réagi à nos premières diffusions, pour préciser que la réunion de Houston en janvier 2005 avait été tenue sous le gouvernement libéral. Ils réagissaient particulièrement à une présentation erronée lue avant un des reportages de Guy Gendron, la veille au Radiojournal de 17 h et dont nous traitons plus bas. Guy Gendron a dit plusieurs fois sur nos ondes au cours de la journée du 18, notamment à l'émission Maisonneuve en direct à la radio que la réunion avait été convoquée sous les Libéraux (voir termes exacts de Guy Gendron à l'émission Maisonneuve, en annexe B). Noter aussi les mots utilisés par Guy Gendron dans le reportage de Zone libre, le 19 janvier: « *Nous avons obtenu de source américaine le compte rendu de la rencontre convoquée, bien sûr, sous le gouvernement libéral de Paul Martin* ».

Le Téléjournal du 18 janvier a aussi fait une bonne place au ministre Bernier dans le reportage de la journaliste Martine Biron. Cette dernière a clairement repris à son compte le fait que la rencontre de Houston avait eu lieu sous le précédent gouvernement. Voici l'extrait du Téléjournal du 18 :

Journaliste Martine Biron : *La rencontre Ottawa / Washington dans cet hôtel du Texas était donc le résultat des efforts libéraux.»*

Ministre Maxime Bernier : *« Nous n'étions pas assermentés. Nous avons été assermentés plus tard en février. Et donc c'est une rencontre qui a eu lieu lorsque l'ancien gouvernement était encore au pouvoir. (...)»*

Par ailleurs sur les intentions réelles du gouvernement, en matière de développement des sables bitumineux, les déclarations ministérielles sont restées plus vagues.

À l'émission de radio *Maisonneuve en direct*, M. Bernier a dit en gros que l'industrie suivait les lois du marché (voir les termes exacts de cette entrevue en annexe C).

Toujours le 18 janvier au Téléjournal, M. Bernier disait :

«S'il y a augmentation de la production pétrolière, ça doit se faire selon des normes environnementales plus sévères. »

Au cours du même Téléjournal, nous avons aussi diffusé la déclaration du ministre Baird, dans un reportage de la journaliste Emmanuelle Latraverse. Dans cet extrait, M. Baird ne nie pas que le gouvernement veuille aller de l'avant avec les sables bitumineux. Il dit simplement que le gouvernement *«était en train d'écouter les réactions des Canadiens et des Canadiennes de chaque partie de ce pays»*. Cette déclaration donnait pour la première fois le signal que la course pourrait peut-être ralentir.

Pourtant, vous savez que nous aurions aimé mettre en ondes des explications plus élaborées d'un représentant du gouvernement fédéral sur toute cette question. Entre août et janvier, pendant près de six mois, nous avons mené d'innombrables démarches infructueuses auprès des ministres Ambrose, Baird et Cannon, (dans ce dernier cas à la suggestion du bureau du Premier ministre) pour obtenir une entrevue (Voir la liste des démarches de *Zone libre* en **Annexe D**). Le 17 janvier, deux jours avant la diffusion de *Zone libre*, nous faisons une autre tentative en offrant une copie du reportage au ministre Baird pour lui permettre de réagir. Encore le 19 janvier, dans sa lettre à M. Dimitri Soudas, du cabinet du Premier ministre, M. Pierre Tourangeau, premier directeur des Nouvelles et Actualités télévision, offrait sans succès une tribune au porte-parole de votre choix (voir lettre de Pierre Tourangeau en annexe E).

Pour nous faire une idée des intentions gouvernementales, nous nous sommes donc basés sur les documents disponibles, les discours publics des membres des gouvernements fédéral et albertain, de même que les déclarations des politiciens américains, de leur entourage et de celles des représentants de l'industrie. Toutes ces sources concordaient. Il va sans dire que si

nous avons pu obtenir le point de vue du gouvernement, celui-ci aurait été exposé dans le reportage de Zone libre.

III- Le lien entre la date des élections fédérales et la réunion de Houston :

Vous nous soumettez la phrase suivante :

« ...au lendemain de l'élection du gouvernement conservateur de Stephen Harper au Canada, les patrons de l'industrie pétrolière américaine s'étaient réunis dans cet hôtel de Houston, au Texas, avec les dirigeants des grands projets d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta ».

Comme nous l'avons dit plus haut, vous avez raison de dire que cette rencontre a été planifiée sous l'administration libérale de Paul Martin et Guy Gendron l'a répété à plusieurs occasions. Cela dit, nous avons établi une chronologie des événements à partir de cette date parce que les discours politiques qui ont suivi, tant du côté canadien qu'américain, sont tous allés dans le même sens que le « rapport » de Houston. Rappelons, à titre d'exemple parmi de nombreux autres, l'extrait du discours du Premier ministre Harper, le 20 septembre à New York, cité au début de cette lettre.

Toujours à propos de cette réunion de Houston et de l'élection du Parti conservateur, votre lettre dit que dans l'émission *Tout le monde en parle* du dimanche 21 janvier :

« aucune nuance ne permet aux téléspectateurs de prendre conscience du fait que ces deux événements sont entièrement distincts. »

Pourtant, Guy Gendron dit textuellement dans cette émission :

« Cela dit, la rencontre qui a eu lieu le lendemain de l'élection du gouvernement Harper a évidemment pas été convoquée pendant la nuit. Elle avait été prévue avant sous l'administration libérale. »

En fait, Guy Gendron a donné une dizaine d'entrevues pendant la semaine du 15 janvier, et chaque fois, il a répété que la réunion de Houston avait été convoquée sous le gouvernement précédent ou encore que les conservateurs n'étaient pas encore assermentés.

Ce que notre dossier dit en réalité, c'est que depuis les dernières élections, tous les signaux gouvernementaux vont dans le sens d'une « accélération » de l'exploitation des sables bitumineux. « Accélération », c'est là le mot qu'utilise l'animateur de *Zone libre* en début d'émission et c'est le même mot qui revient dans la bouche de Guy Gendron en conclusion de la même émission. Cette « accélération », qui allait dans l'esprit de la réunion de Houston, nous l'avons constatée à toutes les étapes de notre enquête et elle était clairement confirmée par toutes les déclarations disponibles des membres du gouvernement canadien à ce sujet.

IV- Le lien entre le gouvernement fédéral actuel et le niveau d'exploitation des sables bitumineux

À propos du lien entre le dossier de *Zone libre* et le gouvernement actuel, vous écrivez que :

«SRC impute, à plusieurs reprises, le caractère odieux de la situation actuelle au gouvernement conservateur. Comme vous le savez, il s'agit d'un phénomène beaucoup plus complexe qui ne se limite pas à l'élection d'un gouvernement conservateur le 23 janvier, comme le laisse entendre Radio-Canada. »

Nous vous soumettons que plusieurs éléments du reportage de *Zone libre* montrent clairement que l'industrie des sables bitumineux est bien implantée depuis longtemps et qu'elle a déjà connu au cours des dernières années, sous le gouvernement précédent, une croissance importante et rapide. A titre d'exemples, mentionnons l'entrevue de l'ancien ministre de l'Environnement Stéphane Dion qui admet qu'*«aucun ministre de l'environnement n'aurait pu bloquer ce développement...»*

Mentionnons aussi ces deux extraits tirés de l'émission du 19 janvier.

« les émissions canadiennes (de gaz à effet de serre) ont en fait augmenté de 28%, sous le règne libéral, faut-il le préciser. L'écart est un des pires de la planète. »

« Selon le dernier inventaire national des émissions de gaz à effet de serre, avant l'explosion de la production dans les sables bitumineux, l'Alberta était responsable en 1996, de 17 % des émissions canadiennes. En 2003, le chiffre le plus récent, c'était plus du double, 37 %...»

Le reportage contient encore d'autres références au fait que la croissance de la production est antérieure aux dernières élections. Comme nous le disons plus haut, il aurait été possible d'élaborer davantage sur cet aspect historique du dossier. Cela dit, nous sommes convaincus que les téléspectateurs qui ont écouté *Zone libre*, ou les entrevues de Guy Gendron, ont bien compris que cette croissance avait commencé à augmenter de façon marquée, bien avant janvier 2006.

J'aimerais aussi revenir sur ce que vous appelez le « *caractère odieux de la situation actuelle* ». Il nous paraît important de souligner que cette expression est tirée de votre lettre et qu'elle n'est pas de Radio-Canada.

V- La présentation du Téléjournal, le 17 janvier à 22 heures

Vous nous soumettez la phrase suivante :

« Pour parler, tractations parfois secrètes, voici ce qu'a appris notre collègue de Zone Libre, Guy Gendron. »

L'expression telle qu'utilisée pour présenter le reportage Guy Gendron, au Téléjournal du 17 janvier ne faisait pas référence à la réunion de Houston, mais plutôt aux nombreuses

rencontres qui ont eu lieu depuis, à divers niveaux entre des représentants des gouvernements, canadien, albertain et américain, ainsi que de l'industrie.

Plusieurs de ces rencontres se tiennent à huis clos et aucun compte rendu n'est disponible. Par exemple, la réunion Klein-Cheney, le 28 juin, ou la rencontre Klein-Lunn-Bodman, le 13 juillet en Alberta. Troisième exemple, la rencontre du North American Forum à Banff début septembre, n'a jamais même été annoncée aux journalistes. Cette organisation serait, selon une déclaration tirée d'un discours à Toronto le 10 octobre, du Consul général des États-Unis John Nay, une organisation sœur de la SPP (Partenariat pour la sécurité et la prospérité de l'Amérique du Nord), le groupe qui a tenu la réunion de Houston en janvier 2006. Des représentants des gouvernements américain et canadien (incluant le ministre Stockwell Day), de même que plusieurs grands de l'industrie du pétrole étaient à Banff en septembre. L'attachée de presse du ministre Day a qualifié la rencontre de privée. Les Canadiens ignorent encore tout de ses conclusions.

Ajoutons aussi qu'il nous a paru tout au long de cette recherche, que les données du problème étaient très peu connues du public francophone et que certaines informations étaient plutôt difficiles à obtenir. A titre d'exemple, malgré son caractère supposé public, le rapport de Houston nous a demandé beaucoup de démarches (voir la liste des démarches de *Zone libre* pour obtenir ce texte en annexe F).

VI- La présentation du Radiojournal du 17 janvier à 17 h et 18 h

Votre plainte mentionne cette présentation du Radiojournal du 17 janvier :

« L'émission Zone libre de Radio-Canada révèle que le premier ministre Stephen Harper et le président George Bush ont conclu une entente secrète l'an dernier. »

Nous tenons ici à souligner que nulle part le journaliste, Guy Gendron, n'a fait état «*d'ententes secrètes*» et encore moins *d'une entente secrète* spécifique entre le président des États-Unis, M. Georges W. Bush et le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper. Ni dans le reportage de *Zone libre*, ni dans ses reportages de nouvelles à la télévision ou à la radio, ni dans la dizaine d'entrevues qu'il a accordées à plusieurs antennes, le journaliste n'a dit de chose pareille. L'erreur qui a effectivement eu lieu, nous l'admettons, s'est glissée dans la présentation d'un reportage à la radio, le 17 janvier, aux Radiojournaux de 17 h et 18 h. Ce texte n'a pas été écrit par M. Gendron. Comme vous le savez, une mise au point a été diffusée dès que nous avons constaté l'erreur, le vendredi 19 janvier, aux mêmes heures, soit à 17 h et 18 h. La mise au point est aussi disponible sur notre site Internet, dans le lien «*Mise au point* » (voir annexe G).

VII- L'abandon de Kyoto

Votre lettre reproche cette phrase à Guy Gendron, lors de l'émission *Tout le monde en parle* en laissant entendre qu'elle serait contraire à la vérité :

« Jusqu'à maintenant, le gouvernement conservateur, vous savez, s'est retiré... le Canada est le seul pays qui s'est retiré de Kyoto parmi les 35 signataires. »

Citons textuellement les propos tenus par Guy Gendron à cette occasion:

Guy Gendron : *Stéphane Dion était ministre de l'Environnement, mais Stéphane Dion avait négocié à la Conférence de Montréal, en décembre 2005, le fait que le Canada faisait partie des 35 pays qui s'engageaient à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2012.*

Guy A. Lepage : *Et de suivre Kyoto ?*

Guy Gendron : *Et de suivre Kyoto, c'est ça, et les conservateurs ont été le seul gouvernement parmi les 35 à dire « non, nous on sort, on respecte pas Kyoto. »*

Précisons aussi ce que le reportage de *Zone libre* disait sur le même sujet:

« Lors de la conférence de l'ONU sur les changements climatiques, à Nairobi, en novembre, Rona Ambrose a publiquement blâmé le gouvernement libéral pour justifier l'abandon des cibles de Kyoto. »

Il est techniquement possible d'affirmer, comme vous semblez le souhaiter, que le Canada ne s'est pas retiré de Kyoto, puisqu'il n'y a pas eu de vote au Parlement canadien pour confirmer un tel retrait. Mais dans les faits, le Canada est effectivement le seul signataire du protocole de Kyoto à avoir publiquement renoncé à atteindre les objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre fixés pour 2012. Cela a été confirmé dans les déclarations de fin d'année du premier ministre Harper, qui a dit que les émissions de gaz à effet de serre dépasseraient de 50% les objectifs fixés par l'Accord de Kyoto pour 2012 (voir annexe H).

Dans son programme environnemental annoncé à l'automne, le gouvernement Harper a même fixé un objectif à long terme de réduction des gaz à effet de serre qui définit une nouvelle base de calcul des réductions; l'année de référence n'est plus 1990 comme l'avait fixé le protocole de Kyoto, mais plutôt 2003. Bien avant le reportage de *Zone libre*, le public canadien avait compris que le gouvernement fédéral avait de facto « abandonné » les objectifs de Kyoto. Plusieurs déclarations de dirigeants étrangers vont aussi dans ce sens.

Nous sommes convaincus que pour la plupart des citoyens canadiens, l'abandon des objectifs d'un protocole et le retrait d'un protocole sont deux façons équivalentes de dire la même chose. Nous sommes aussi convaincus que le gouvernement fédéral est conscient de la façon dont les Canadiens interprètent la position d'Ottawa à cet égard. A notre connaissance, aucune déclaration du gouvernement n'a indiqué que le Canada entendait maintenir son adhésion aux objectifs de Kyoto. Il est vrai par ailleurs que le gouvernement a annoncé récemment plusieurs mesures destinées à améliorer la qualité de l'air. Nos bulletins de nouvelles ont fait une large place à toutes ces annonces.

VIII- Une erreur de date

Votre plainte fait état « *d'erreurs factuelles* ». Vous en mentionnez une : M. Gendron s'est trompé entre le 6 et le 16 février lorsqu'il a référé à la date d'assermentation de la ministre Rona Ambrose. Nous reconnaissons volontiers cette faute d'inattention, qui ne saurait soulever le moindre malentendu par ailleurs.

IX- L'émission «Tout le monde en parle»

L'animateur provoque avec humour et tente de déstabiliser le journaliste. Chacun sait que l'irrévérence est sa marque de commerce. Soyez assurée que nous lui avons transmis vos critiques et en avons discuté avec lui. Mais voici ce qui s'est vraiment passé à cette émission. Avec un sourire en coin, l'animateur demande à Guy Gendron :

Pourquoi et comment votre reportage pourrait faire tomber le gouvernement Harper?

Le journaliste expérimenté qu'est Guy Gendron n'hésite pas et rectifie habilement le tir. Il dit que telle n'est pas sa prétention. Il répond que les sondages indiquent que les Canadiens sont majoritairement préoccupés par l'environnement et le non-respect des engagements de Kyoto. Il ajoute que plusieurs Conservateurs sont aussi préoccupés de ces questions et se sont même exprimés là-dessus, notamment l'ancien premier ministre Brian Mulroney. (voir la transcription de l'entrevue de M. Mulroney à l'émission *The House* sur CBC, le 16 décembre 2006, en annexe I). Mentionnons aussi l'ancien premier ministre de l'Alberta Peter Lougheed qui a lancé des appels à la prudence. L'été dernier, M. Lougheed demandait même un moratoire et des audiences publiques en Alberta sur le développement des sables bitumineux.

Conclusion


Nous sommes persuadés d'avoir répondu à toutes les questions soulevées par votre lettre à l'Ombudsman, incluant les trois points sur lesquels vous demandez des explications plus précises. Ces trois points portaient sur l'utilisation de l'expression «entente secrète» au Radiojournal du 17 janvier (erreur déjà corrigée depuis le 19 janvier), le fait que la rencontre de Houston a eu lieu sous le gouvernement précédent (nous l'avons dit plusieurs fois à l'antenne dans la semaine du 15 janvier) et le fait qu'il n'y a pas eu de vote au Parlement canadien sur un retrait formel de l'accord de Kyoto.

Encore une fois, notre but en préparant ce reportage a toujours été strictement d'informer le public sur des enjeux très importants sur les plans de l'économie, de l'environnement et des relations extérieures canadiennes. Nous ne prétendons pas à l'infailibilité et demeurons toujours intéressés à entendre les critiques. Nous tenons par-dessus tout à ce que nos informations soient conformes à nos normes et pratiques journalistiques, exactes, intègres et équitables.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que nous sommes encore intéressés à interviewer un représentant du gouvernement dans ce dossier. S'il y a un intérêt de votre part, nous sommes prêts à en discuter avec vous.

Nous vous rappelons que si cette réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez selon nos procédures, demander à l'Ombudsman de Radio-Canada de revoir le dossier.

Je vous prie d'accepter Madame Buckler, mes salutations les plus respectueuses.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alain Saulnier". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underlining the name.

Alain Saulnier
Directeur général
Information/Services français

Cc : Ombudsman

Pièces jointes : annexes A à I